

Diabète de type 2 : Enfin des mesures de prévention proposées par la CNAMts !

« Après quatre années de campagne de prévention et de sensibilisation aux risques de diabète portée par l'AFD, nous sommes satisfaits de cette annonce. Nous restons déterminés à participer activement à la construction de ces programmes et vigilants sur les moyens humains et financiers qui seront mis en oeuvre », souligne Gérard Raymond, Secrétaire Général.

Lors de son Conseil du 2 juillet, la Caisse nationale d'Assurance maladie a émis dans son rapport sur l'évolution « des charges et des produits », 31 propositions pour améliorer la qualité du système de santé tout en maîtrisant les dépenses. Deux propositions de prévention entre autres, portant sur l'obésité infantile à l'école et le diabète de type 2 ont particulièrement retenu l'attention de la Fédération Française des Diabétiques.

Cette dernière proposition apparaît comme une réelle validation des quatre années d'efforts menés par l'AFD et ses partenaires pour le développement de la prévention et du dépistage. **La mobilisation annuelle des associations et des bénévoles lors des semaines de prévention du diabète a incontestablement constitué une démonstration** de l'importance et de l'impact de telles démarches, ainsi qu'une préparation d'un terrain favorable à leur création.

Le tissu associatif est résolument le vecteur privilégié de ces programmes, du fait de leur ancrage local, leur expérience des contextes locaux et leur connaissance des différents facteurs territoriaux de risque. Les associations fédérées sont les mieux à même d'aller à la rencontre des populations de façon adaptée à leurs besoins et à leurs risques, afin de les informer de l'existence de ces programmes, d'y participer mais aussi de les convaincre de leur utilité,

Il est aujourd'hui important pour l'AFD de continuer son action en prenant part aux expérimentations de la Cnamts, à leur évaluation puis à la mise en place des programmes nationaux qui en résulteront. **« C'est dans ce but que la Fédération appelle à la création d'un Comité de pilotage national, permettant d'asseoir la gouvernance de ces programmes sur la démocratie en santé » rappelle la Fédération.** Ce comité devra permettre de construire de façon concertée et transparente les cahiers des charges qui guideront à l'élaboration des programmes et à leur évaluation, les besoins en financements et d'assurer la transparence des budgets et de leur utilisation.

Les programmes de prévention permettront également de réunir un ensemble de données médicoéconomiques qui permettront de juger de la pertinence des programmes. Cela s'inscrit dans le besoin de recherches et de données sur le diabète relevé par l'AFD **dans sa demande de création d'un Observatoire du diabète et des diabétiques.** A l'heure actuelle, l'Institut national de Veille Sanitaire - INVS relève que 4,7% de la population est traitée pour diabète, soit plus de 3 millions de personnes, et estime que plus de 600 000 personnes diabétiques s'ignorent. **Il y avait urgence à agir !**

La proposition de la CNAMts – Mesure 8

Les programmes expérimentaux de dépistage et de prévention prévus par la CNAMts allient coaching, activité sportive, accompagnement psychologique et nutritionnel. Ils prennent appui sur les médecins

traitants, acteurs incontournables du fait de leur rôle de dépistage, de première information, d'orientation et de suivi, et être centrés sur la personne. Ils accompagnent les personnes dans le changement et s'adaptent aux contextes des ressources locales et des populations mais également des besoins des participants et de leurs évolutions. Un soutien actif sera assuré auprès des participants de façon à garantir leur motivation. Ces programmes font appels à un spectre d'intervenants larges, dépassant le simple cadre des professionnels de santé pour faire intervenir des intervenants pour les autres domaines des programmes : diététiciens-nutritionnistes et éducateurs sportifs pour accompagner les participants dans leur transition vers un nouveau mode de vie, acteurs associatifs pour impliquer les participants dans les programmes mais aussi dans leur approche de la maladie.

La Fédération Française des Diabétiques (AFD) possède un réseau de 93 associations locales toutes au service des patients, dirigée par des patients et présentes sur l'ensemble du territoire. Fondée en 1938 et reconnue d'utilité publique, l'AFD compte 130 000 membres. C'est un acteur incontournable de défense de l'accès à des soins de qualité et de lutte contre toutes les discriminations liées à la maladie, d'information et de prévention, d'accompagnement pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de diabète mais aussi de soutien à la recherche scientifique.